

---

#### **14. POLITIQUE DE LA FAMILLE – ADOPTION**

CONSIDÉRANT la Politique de la famille de la MRC des Maskoutains adoptée le 13 juin 2007, dont la Ville de Saint-Pie en faisait partie de façon intégrante;

CONSIDÉRANT que cette politique a été mise à jour au cours de l'année 2016;

CONSIDÉRANT que la MRC ainsi que toutes les municipalités participantes à ce projet ont reçu respectivement un soutien financier et technique par le ministère de la Famille pour permettre la mise à jour de cette politique;

CONSIDÉRANT que le comité a tenu une consultation publique, en conformité avec l'entente, sous la forme d'un sondage;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

D'adopter la Politique de la famille de Saint-Pie et son plan d'action;

D'AUTORISER la transmission de la Politique de la famille et son plan d'action au ministère de la Famille, ainsi que la reddition de comptes liée à l'entente de subvention accordée pour ce projet.



CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)				
				2025	2026	2027	2028	2029
<b>COMMUNICATION, INFORMATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE</b>								
1	La Ville de Saint-Pie par sa politique de la famille et son plan d'action souhaite ajuster son offre de service afin qu'elle soit à l'avantage des familles.	Promouvoir la Politique de la famille et offrir des conditions favorables afin d'assurer sa pleine réalisation.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Comité de pilotage	En continu				
		Diffuser la politique de la famille et son plan d'action à la population de Saint-Pie.		En continu				
		Affecter les ressources disponibles de manière à assurer la pérennité et le suivi de la Politique de la famille et de son plan d'action.		2025	2026	2027	2028	2029
2	Selon le sondage fait auprès de la population, il est important d'offrir des moyens accessibles et diversifiés à tous pour se renseigner. L'accès aux informations pertinentes pour les citoyens de Saint-Pie doit être facilité.	Rendre accessible l'information pour les familles et les citoyens.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal	En continu				
		Maintenir la publication du journal municipal de façon mensuelle pour y diffuser toutes les informations pertinentes pour les familles. S'assurer d'annoncer la sortie du journal à chaque mois sur la page Facebook de la Ville. Maintenir la section « Fiertés de Saint-Pie pour valoriser les actions et réussites de nos citoyens.		En continu				
		Développer davantage le volet communications, afin d'être plus actifs sur les différentes plateformes d'informations de la Ville.		En continu				
		Partager les projets et initiatives en cours, pour faire rayonner Saint-Pie. Mettre de l'avant l'offre de services accessible aux citoyens.		En continu				
		Adopter de nouvelles plateformes de communications (exemples : écran numérique et babillard au parc Monseigneur-Wilfrid-Bérard).		2025	2026	2027	2028	2029

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)				
				2025	2026	2027	2028	2029

### ESPACES EXTÉRIEURS, HABITAT, MILIEU DE VIE ET ENVIRONNEMENT

3	Les aménagements urbains occupent une grande importance dans la qualité de vie des familles. Plusieurs composantes de l'environnement bâti contribuent à rendre une municipalité accueillante aux familles, enfants, aînés, etc.	Concevoir des espaces extérieurs qui offrent des expériences de loisirs adaptés aux familles, afin de favoriser l'inclusion sociale, le bien-être, et la pratique d'activités physiques, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.	Identifier la vocation de chaque parc et espace vert de la ville, en se basant sur les résultats de la consultation publique effectuée auprès des résidents de Saint-Pie dans le cadre de la mise à jour de la Politique familiale (2024).	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Bibliothèque ● Comité de pilotage ● Organismes locaux ● Comité de pilotage	2025	2026	2027	2028	2029
			Bonifier l'aménagement des parcs et espaces verts en fonction de leur vocation et des résultats récoltés lors de la consultation publique 2024. - Ombrage - Mobilier - Etc.		2025	2026	2027	2028	2029
			Aménager un espace de rassemblement au parc Euclide-Lacasse, notamment pour les adolescents.		2025	2026	2027	2028	2029
			Prolonger les heures d'ouverture des patinoires extérieures.		2025	2026	2027	2028	2029
			Utiliser davantage le parc Euclide-Lacasse pour des activités.		2025	2026	2027	2028	2029
			Rendre accessible des infrastructures et aménagements pour la pratique libre d'activités et sports.		En continu				
			Exploiter le plein potentiel de la patinoire multifonctionnelle (pickleball, basketball, spectacles, etc.).		En continu				
			Veiller à l'entretien des terrains sportifs et des parcs afin que les utilisateurs puissent en profiter pleinement.		En continu				
4	L'état actuel de l'environnement mondial est marqué par des défis de plus en plus graves. Le changement climatique, causé principalement par les émissions de gaz à effet de serre, est devenu l'une des menaces les plus urgentes. Une action plus rapide et plus ambitieuse ainsi que la prise de conscience collective sont essentielles pour limiter les impacts négatifs sur notre planète et garantir un avenir durable pour les générations à venir.	Contribuer à la réduction de l'empreinte écologique de la Ville de Saint-Pie en adoptant des pratiques plus durables d'ici les prochaines années.	Maintenir l'activité annuelle pour les dons d'arbres aux citoyens.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Organismes locaux ● Comité de développement durable	2025	2026	2027	2028	2029
			Élaborer une politique de développement durable en lien avec les événements. S'assurer notamment d'y inclure la présence d'une station de tri pour les déchets.		2025	2026	2027	2028	2029
			Installer un abreuvoir pour bouteilles d'eau au terrain des loisirs.		2025	2026	2027	2028	2029
			Solliciter le CCCPEM et/ou autres organismes pour concevoir des projets verts (exemples : station de réparation de vélo, utilisation d'éléments naturels plutôt que du mobilier fabriqué, etc.).		2025	2026	2027	2028	2029

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)				
				2025	2026	2027	2028	2029

## LOISIR ET ÉDUCATION

5	Le loisir contribue au bon développement physique, intellectuel et social des familles et il constitue d'excellentes opportunités de participation sociale.	Créer des opportunités de loisirs accessibles, diversifiés et adaptés pour les familles, afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté st-pienne, tout en favorisant l'épanouissement personnel à travers des activités récréatives, culturelles et sportives.	<p>Bonifier le calendrier annuel des activités offertes aux citoyens, en se basant sur les demandes, les tendances et les réponses au sondage de la Politique familiale (2024).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étendre les activités sur 12 mois.</li> <li>- Viser différentes clientèles (tout-petits, familles, ados, aînés, etc.)</li> <li>- Varier la nature des activités (récréatives, culturelles et sportives).</li> <li>- Proposer des activités rassembleuses et familiales, simples d'organisation et à peu de frais.</li> <li>- Inclure une activité extérieure à l'hiver.</li> <li>- Maintenir nos événements à grands déploiement : Fête nationale et fête familiale de fin d'été.</li> <li>- Varier les activités d'une année à l'autre et/ou planifier des activités biennales en alternance.</li> <li>- Inclure « l'identité » et « les couleurs » de Saint-Pie au travers l'offre d'activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Direction des loisirs</li> <li>● Administration municipale</li> <li>● Conseil municipal</li> <li>● Comité de pilotage</li> <li>● Organismes locaux</li> <li>● Citoyens</li> </ul>	2025	2026	2027	2028	2029
			<p>Profiter des occasions spéciales qui se présentent pour créer de petits événements autour.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exemples : réalisations de projets de la Ville, nouvelles installations, inaugurations, etc.</li> </ul>		2025	2026	2027	2028	2029
			<p>Encourager les initiatives en loisirs provenant des citoyens. L'appui peut se faire de différentes façons, selon des balises à établir en fonction de la nature de l'activité et des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement</li> <li>- Promotion</li> <li>- Ressources humaines</li> <li>- Prêt d'équipement</li> <li>- Etc.</li> </ul>		En continu				
6	Mettre sur pied une offre de service en loisirs répondant aux besoins des familles.		<p>Offrir un camp de jour durant la période de vacances scolaires : à la relâche et à l'été.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir le rabais famille pour l'inscription d'un 2<sup>e</sup> enfant et plus.</li> <li>- Maintenir la possibilité de payer en plusieurs versements.</li> <li>- Bonifier le calendrier des activités offertes et le rendre accessible</li> <li>- Améliorer le partage d'informations envers les parents utilisateurs : création d'un groupe privée pour les parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Direction des loisirs</li> <li>● Administration municipale</li> <li>● Conseil municipal</li> <li>● Bibliothèque</li> </ul>	2025	2026	2027	2028	2029
			<p>Maintenir une programmation de cours par saison (4 périodes par année)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monter la programmation en fonction des demandes et besoins des citoyens.</li> <li>- Inclure des activités pour les différents groupes d'âge.</li> </ul>		2025	2026	2027	2028	2029
			<p>Maintenir l'offre de ligues sportives estivales jeunesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer de participer en tant que membre actif dans les comités organisateurs des ligues intermunicipales (soccer et dek hockey).</li> </ul>		2025	2026	2027	2028	2029

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)					
				2025	2026	2027	2028	2029	
7	Offrir des locaux adaptés aux besoins des citoyens et des organismes locaux pour la tenue d'activités.	Maximiser l'utilisation des locaux et des infrastructures à la disposition de la Ville pour la tenue d'activités. - Établir des ententes de location pour l'utilisation d'autres locaux selon les besoins et la demande.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Organismes locaux ● Entreprises locales	En continu					
		Soumettre au conseil municipal un projet de construction pour un centre communautaire ou pour l'amélioration du pavillon des loisirs.		2025	2026	2027	2028	2029	
8	Encourager la pratique libre d'activités dans les espaces publics de la ville.	Faire l'achat de matériel et d'équipements à mettre à la disposition des citoyens. - Procéder au prêt de ces équipements via la bibliothèque municipale en utilisant son logiciel.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Bibliothèque	En continu					
9	La réussite éducative et la persévérance scolaire ont des impacts individuels, collectifs et environnementaux positifs. L'éducation permet l'acquisition d'attitudes et de valeurs utiles au fonctionnement en société.	Valoriser l'éducation et la persévérance scolaire, la réussite éducative pour tous et à tout âge.	Maintenir les actions suivantes pour la persévérance scolaire et la réussite éducative : - Poursuivre l'entente avec SARCA mobile - Souligner la semaine de la persévérance scolaire - Maintenir la concertation avec les milieux éducatifs. - Partager les informations concernant la transition scolaire (de la maison à l'école)	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● École au Cœur-des-Monts ● CSSSH ● Organismes locaux	En continu				
<b>PATRIMOINE, CULTURE ET PARTICIPATION SOCIALE</b>									
10	Mettre en valeur la culture et le patrimoine à Saint-Pie.	Élaborer une programmation culturelle annuelle et diversifiée à la bibliothèque municipale. - Promouvoir les activités de la bibliothèque.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Bibliothèque ● Organismes locaux ● Artistes locaux	En continu					
		Évaluer les besoins et les demandes des usagers de la bibliothèque et ajuster les horaires et services au besoin.		En continu					
		Penser à des projets d'embellissement et de revitalisation pour les infrastructures de la ville. Impliquer les organismes et artistes locaux.		En continu					
11	Les citoyens sont fiers de leur milieu et souhaitent l'embellir et le faire connaître. Ils veulent participer socialement à la vitalité culturelle de leur municipalité.	Souligner la contribution des bénévoles et organismes s'impliquant auprès de la communauté st-pienne. - Par exemple, par la soirée de reconnaissance des bénévoles.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Organismes locaux ● Ligues sportives adultes	En continu					
		Proposer aux membres du conseil municipal la possibilité d'inclure un budget participatif pour encourager l'implication citoyenne. - Déterminer les balises du programme.		2025	2026	2027	2028	2029	
		Soutenir les ligues sportives adultes organisées par des citoyens. - Priorité pour les réservations de terrains - Tarifs préférentiels - Accompagnement - Etc.		En continu					

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)				
				2025	2026	2027	2028	2029

### SÉCURITÉ, RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

12	Bien que le sentiment de sécurité soit relativement élevé dans la MRC des Maskoutains selon un sondage réalisé en 2024, il demeure un enjeu important pour la qualité de vie des citoyens. Ce sentiment est influencé par plusieurs facteurs, allant de la présence policière à la conception de l'espace public, en passant par la perception des habitants vis-à-vis de leur environnement immédiat.	Promouvoir le développement et le maintien de milieux de vie sains et sécuritaires.	Poursuivre le projet <i>Municipalité alliée contre la violence faite aux femmes</i> et souligner les 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Organismes locaux ● Organismes régionaux pour aînés ● Citoyens	En continu				
			Promouvoir les organismes offrant des services d'aide aux aînés - Publier annuellement le bottin de ces organismes dans le journal municipal.		En continu				
			Créer un code de vie pour les espaces et équipements communs, en partenariat avec les organismes, pour sensibiliser les citoyens au vandalisme.		2025	2026	2027	2028	2029
			Veiller au sentiment de sécurité des citoyens qui utilisent les infrastructures municipales et fréquentent les lieux publics. - Éclairage dans les parcs et près des entrées des bâtiments - Affichage visible sur les sites - Consignes claires - Vérification fréquente des sites, identification des besoins et entretiens nécessaires - Etc.		En continu				
13	Favoriser le développement d'une collectivité inclusive et accueillante.		Veiller à ce que les bâtiments et infrastructures soient accessibles pour tous.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Comité de pilotage MADA	En continu				
			Ajouter des boutons poussoirs pour les portes d'entrée de la bibliothèque.		2025	2026	2027	2028	2029
			Concevoir une Politique MADA (Municipalité amie des aînés) et la mettre en application.		2025	2026	2027	2028	2029

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)					
				2025	2026	2027	2028	2029	
<b>SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) ET SANTÉ</b>									
14	Les municipalités font partie des acteurs incontournables pour le développement du mieux-être et de la santé des familles.  Dans un contexte où les besoins sociaux, culturels et économiques de notre communauté sont de plus en plus importants, les organismes communautaires jouent un rôle clé dans le bien-être collectif.	Améliorer la qualité de vie des familles sur le territoire. Favoriser le développement des services pour les familles.	Maintenir le partenariat avec le Centre de la famille pour leur offre de camp de jour dédiée aux maternelles 4 ans.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Organismes locaux ● CISSME ● Héma-Québec ● MRC des Maskoutains ● Autres collaborateurs en lien avec la santé et les SHV	2025	2026	2027	2028	2029
			Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement du camp de jour municipal, destiné aux enfants à besoins particuliers. - Collaborer avec nos différents partenaires, comme l'école au Cœur-des-Monts et le CISSME.		2025	2026	2027	2028	2029
			Voir la possibilité de créer un projet pilote « Dans ma rue on joue! » où le jeu libre serait autorisé. - Cibler une rue - Demander l'autorisation du conseil municipal - Élaborer les balises du projet - Promouvoir le projet - Évaluer le projet et le reconduire selon les résultats - Prendre exemple sur des projets similaires		2025	2026	2027	2028	2029
			Poursuivre le développement et la promotion des services de proximité en santé (vaccination antigrippale en milieu rural, promotion des services offerts par la pharmacie locale, clinique de sang Héma-Québec, etc.).		En continu				
15	Soutenir les organismes locaux pour renforcer le bien-être social et contribuer à bâtir une société plus solidaire, plus équitable et plus durable pour tous.	Maintenir la Table de concertation des organismes locaux annuellement, afin d'offrir une occasion d'échanges et de partage entre les différents intervenants œuvrant pour la communauté st-pienne.  Offrir du soutien et de l'accompagnement auprès des organismes locaux : - Promotion des activités - Prêt d'équipement - Programmes de subvention - Etc.  Offrir une aide financière aux organismes locaux, selon les demandes et les besoins.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● Organismes locaux	2025	2026	2027	2028	2029	
				En continu					
				2025	2026	2027	2028	2029	

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)					
				2025	2026	2027	2028	2029	
<b>TRANSPORT ET MOBILITÉ</b>									
16		Valoriser le transport actif et susciter l'intérêt pour sa pratique.	Compléter le trajet de piste cyclable locale sur le territoire de Saint-Pie, dans la portion urbaine, afin de boucler le parcours.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● MRC des Maskoutains	2025	2026	2027	2028	2029
		Appuyer le projet de la MRC des Maskoutains pour l'aménagement d'une piste cyclable dans la voie ferrée du réseau montérégien.	En continu						
		Afficher les parcours cyclables au parc Monseigneur-Wilfrid-Bérard pour les promouvoir.	En continu						
		Aménager une halte vélo au parc Monseigneur-Wilfrid-Bérard à l'aide d'un programme de subvention. - Station de réparation de vélos - Mobilier de parc (banc, banc-berçant, table à pique-nique, etc.) - Etc.	2025		2026	2027	2028	2029	
17	L'offre de transport a un impact important sur le sentiment d'appartenance, la pratique des loisirs et des sports, ainsi que sur l'occupation des espaces verts. (Sondage CDS-2024)	Rendre le transport actif accessible et sécuritaire pour ses utilisateurs.	Soutenir la direction de l'école et son CÉ afin d'améliorer la sécurité autour de l'école pour les piétons et les cyclistes. - Présence dans les discussions pour la recherche de solutions - Maintien du service de brigadiers - Participation et soutien pour les campagnes de sensibilisation	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● École au Cœur-des-Monts ● CÉ au Cœur-des-Monts	En continu				
		Aménager une pente dans la bordure menant au parc Daniel-Johnson de sorte que les poussettes, vélos, chaises roulantes et autres utilisateurs puissent y accéder facilement.	2025		2026	2027	2028	2029	
		Améliorer la connectivité entre les tronçons de la piste cyclable locale, situés sur les rues Chaput, du Parc et Saint-François. Actuellement ces tronçons ne sont pas connectés l'un à l'autre, de sorte qu'ils présentent un enjeu de sécurité auprès des jeunes qui les empruntent avant et après l'école.	2025		2026	2027	2028	2029	
18		Faire connaître les offres de transport collectif, adapté et autres.	Informers les citoyens sur les services de transport collectif et adapté de la MRC.	◆ Direction des loisirs ● Administration municipale ● Conseil municipal ● MRC des Maskoutains	En continu				

# **POLITIQUE DE LA FAMILLE**

**2025-2029**

**VILLE DE SAINT-PIE**

## **MOT DU MAIRE**

Nous savons que la vie de famille peut être un véritable défi, entre les contraintes professionnelles, la gestion du foyer, les études des enfants et les exigences sociales. Les membres du conseil municipal et moi-même croyons que le bien-être des familles repose avant tout sur un sentiment d'appartenance et de solidarité au sein de notre communauté. Notre Politique de la famille s'appuie sur cette conviction fondamentale : pour que chaque famille puisse s'épanouir et se réaliser pleinement, elle doit se sentir entourée, soutenue et connectée à un réseau solidaire et bienveillant.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de mettre en place une Politique de la famille ambitieuse, inclusive et équitable, visant à répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui et de demain. Cette politique est fondée sur les résultats de la consultation publique qui a été lancée à l'automne 2024. Elle a été élaborée, analysée et corrigée par un comité de pilotage de Saint-Pie très investi, qui s'est rencontré à plusieurs reprises au cours de l'année, afin de compléter ce projet prometteur.

Avec des mesures concrètes et adaptées à la réalité de chaque famille, nous faisons de la Ville de Saint-Pie un lieu où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir, ensemble.

Mario St-Pierre, maire

## **MISE EN CONTEXTE**

La famille est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Elle fait partie intégrante de la dynamique et de la vitalité d'une collectivité. S'en préoccuper permet de soutenir adéquatement le mieux-être de celle-ci.

Les modèles familiaux évoluent continuellement et les multiples réalités auxquelles elles doivent faire face interpellent tous les acteurs de notre milieu. La famille – avec le potentiel qu'elle représente – est portée au rang des préoccupations majeures des élus, tant locaux que régionaux, et des principaux intervenants de différents milieux : l'éducation, la santé, l'emploi, les services communautaires et sociaux, etc.

La MRC des Maskoutains et les municipalités qui la composent sont les instances politiques les plus proches du quotidien des familles. Elles entendent donc exercer une influence bénéfique sur la santé et la qualité du milieu de vie des citoyens dans les limites de leurs champs de responsabilités.

## **COMITÉ DE PILOTAGE**

La Ville de Saint-Pie tient à remercier ses collaborateurs, qui ont contribué de façon significative à chaque étape de création de la Politique de la famille.

Membres du comité de pilotage, en ordre alphabétique :

Geneviève Hébert, conseillère district 1, Ville de Saint-Pie

Vincent Lepage, représentant organisme, Centre de la famille St-Pie

Nancy Maynard, représentante citoyenne

Julie Nicolas, directrice des loisirs, Ville de Saint-Pie

Élyse Simard, chargée de projet Famille, MRC des Maskoutains

Mélissa St-Pierre, représentante citoyenne

## **DÉFINITION DE LA FAMILLE**

La famille est constituée de personnes unies par des liens multiples et qui entretiennent entre elles des relations variées pour se soutenir au cours des différentes périodes de la vie. La famille est un lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation.

## **MISSION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE**

En plaçant la famille au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la Ville de Saint-Pie établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures qui favoriseront le mieux-être des familles et auront un impact positif sur leur santé et leur qualité de vie. Elle exprime son désir de contribuer à créer des environnements favorables, durables et égalitaires propices à leur plein épanouissement.

Étapes de la Politique familiale :

- Formation du comité de pilotage
- Bilan de l'ancien plan d'actions
- Reconduction les actions pertinentes dans le plan 2025-2029
- Création d'un questionnaire destiné aux familles de Saint-Pie
- Analyse des résultats du questionnaire et compilation
- Définir des objectifs en fonction des résultats de la consultation
- Nommer des actions concrètes selon les objectifs
- Correction du plan d'actions
- Approbation par le conseil municipal
- Présentation du plan d'actions à la population st-pienne
- Analyse et modification annuelle du plan d'actions (annuellement par le comité de pilotage)

Une Politique de la famille nous donne l'occasion de consulter les familles de Saint-Pie pour ainsi évaluer leurs besoins et leurs attentes. Elle nous permet aussi de brosser un portrait réel sur les habitudes des familles en termes d'utilisation des ressources et des services qui leur sont actuellement offerts. Une fois toutes ces

informations en mains, le plan d'actions réparties sur les 5 prochaines années est monté.

### **À quoi servira ce plan d'action?**

À définir les orientations du Service des loisirs annuellement ainsi que les projets d'envergure présentés aux membres du conseil. Le plan d'actions demeure modifiable, il n'est pas figé, de sorte qu'il puisse être ajusté au besoin.

### **CHAMPS D'INTERVENTION DU PLAN D'ACTION**

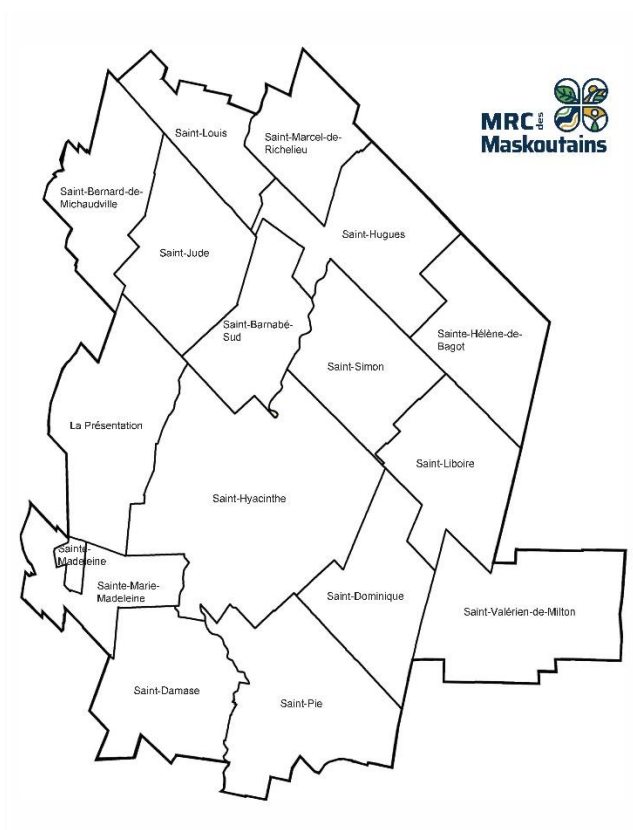
Sept champs d'intervention relevant de la compétence des municipalités ont été déterminés. Ceux-ci sont les bases du plan d'action qui serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des familles.

Ces champs d'intervention privilégiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique de la famille et de développement social. Ce sont les suivants :

- Communication, information et administration municipale;
- Espaces extérieurs, habitat, milieux de vie et environnement;
- Patrimoine, culture et participation sociale;
- Sécurité, respect et inclusion sociale;
- Soutien communautaire, saines habitudes de vie (SHV) et santé;
- Loisir et éducation;
- Transport et mobilité.

## PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

La MRC des Maskoutains fait partie de la région administrative de la Montérégie qui, elle-même, regroupe 179 municipalités au sein de 15 MRC réparties sur un territoire d'une superficie totale de 11 111 kilomètres carrés. La population de la Montérégie est estimée à 1,60 million d'habitants au 1<sup>er</sup> juillet 2020, ce qui correspond à 18,7 % de la population du Québec. Il s'agit de la deuxième région la plus peuplée du Québec, derrière Montréal.



## Taux d'accroissement de la population

MRC Les Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec,  
2022<sup>1</sup> et 2041<sup>2</sup>

	Population totale (N)		Taux d'accroissement (%) 2022-2041
	2022 <sup>1</sup>	2041 <sup>2</sup>	
Saint-Pie	5 921	6 728	13,6
Saint-Damase	2 583	2 777	7,5
Sainte-Madeleine	2 296	2 366	3,0
Sainte-Marie-Madeleine	2 954	3 129	5,9
La Présentation	2 607	2 900	11,2
Saint-Hyacinthe	58 797	64 329	9,4
Saint-Dominique	2 793	3 605	29,1
Saint-Valérien-de-Milton	1 826	1 893	3,7
Saint-Liboire	3 120	3 276	5,0
Saint-Simon	1 453	1 680	15,6
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 677	1 829	9,1
Saint-Hugues	1 374	1 558	13,4
Saint-Barnabé-Sud	899	880	-2,1
Saint-Jude	1 349	1 892	40,3
Saint-Bernard-de-Michaudville	611	723	18,3
Saint-Louis	744	740	-0,5
Saint-Marcel-de-Richelieu	530	626	18,1
<b>MRC Les Maskoutains</b>	<b>91 534</b>	<b>100 925</b>	<b>10,3</b>

<sup>1</sup> Données provisoires.

<sup>2</sup> Données projetées.

Sources : ISQ, Estimations de population, MSSS, Projections de population.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

## Répartition de la population selon l'âge

Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, la MRC compte 91 534 habitants dont plus de la moitié (62 %) sont âgés de 15 à 64 ans. On y dénombre moins de jeunes de moins de 15 ans (16 %) que de personnes âgées de 65 ans et plus (22 %).

Âge	Population totale	
	N	%
0 à 4 ans	4 563	5,0
5 à 14 ans	10 048	11,0
15 à 24 ans	9 410	10,3
25 à 34 ans	11 195	12,2
35 à 44 ans	11 834	12,9
45 à 54 ans	10 676	11,7
55 à 64 ans	13 279	14,5
65 à 74 ans	11 533	12,6
75 à 84 ans	6 516	7,1
85 ans et plus	2 480	2,7
<b>Total</b>	<b>91 534</b>	<b>100,0</b>

0 à 14 ans = 15 %

15 à 64 ans = 67 %

65 ans et plus = 18 %

1 Données provisoires.

Sources : ISQ, Estimations de population.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

## LES FAMILLES

### Répartition des familles selon la structure de la famille,

### MRC Les Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021

Selon le Recensement de 2021, 24 505 familles résident dans la MRC des Maskoutains dont 20 605 sont des couples (avec ou sans enfants) et 3 895, des familles monoparentales. Au sein des familles comptant un couple, on dénombre plus de familles sans enfants (11 640) que de familles avec enfants (8 965). Sans surprise, les familles monoparentales dont le parent est de genre féminin (2 740) sont plus nombreuses que celles dont le parent est de genre masculin (1 155).

Territoire	Total des familles	Familles avec couples		Familles monoparentales	
		Avec enfants	Sans enfants	Parent de genre féminin	Parent de genre masculin
Saint-Pie	1 695	690	740	170	95
Saint-Damase	735	285	360	60	30
Sainte-Madeleine	660	275	285	70	30
Sainte-Marie-Madeleine	850	380	370	60	35
La Présentation	765	340	340	55	30
Saint-Hyacinthe	15 120	4 960	7 480	1 965	715
Saint-Dominique	805	360	335	70	45
Saint-Valérien-de-Milton	510	220	230	40	25
Saint-Liboire	860	405	355	60	45
Saint-Simon	405	190	180	20	15
Sainte-Hélène-de-Bagot	485	195	205	50	30
Saint-Hugues	385	170	170	25	15
Saint-Barnabé-Sud	290	120	135	25	10
Saint-Jude	395	165	175	40	20
Saint-Bernard-de-Michaudville	180	70	90	10	10
Saint-Louis	220	85	115	10	5
Saint-Marcel-de-Richelieu	140	55	65	15	0
<b>MRC des Maskoutains</b>	<b>24 505</b>	<b>8 965</b>	<b>11 640</b>	<b>2 740</b>	<b>1 155</b>
<b>Montérégie</b>	<b>405 385</b>	<b>167 490</b>	<b>172 820</b>	<b>46 950</b>	<b>18 130</b>
<b>Québec</b>	<b>2 323 410</b>	<b>903 905</b>	<b>1 035 730</b>	<b>284 020</b>	<b>99 755</b>

## CONCLUSION

L'élaboration et la mise en place de la Politique de la famille de Saint-Pie et son plan d'action exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la Ville et de ses partenaires. En effet, elle interpelle d'abord les élus qui portent la responsabilité d'être à l'écoute des familles, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les autorités politiques.

La Politique requiert également la participation et la concertation des acteurs du milieu de la santé, de l'éducation, du milieu des affaires, du loisir, du communautaire et des citoyens. Ces acteurs possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour soutenir, améliorer et mettre en place des stratégies dans un but collectif d'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé des familles et des citoyens.

Finalement, la Politique interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres; à ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique de la famille, c'est une affaire de communauté!